



## Litige avec l'agence pour durée de préavis

Par **caro16**, le **17/09/2009** à **17:30**

Bonjour, j'ai été licenciée économique en février 2009 soit il y a 6 mois 1/2. Je souhaite quitter mon logement et, est donc envoyé mon préavis à l'agence qui me loue l'appartement leur précisant que mon préavis était réduit à 1 mois étant donné mon licenciement. En retour de courrier, l'agence me précise que le délai de prise de congé n'est pas assez rapprochée de ma date de licenciement et que, par conséquent, je suis dans l'obligation d'effectuer un préavis de 3 mois. Que dois-je faire? Y'a t-il un recours? Existe t-il un cas de jurisprudence? Merci de me répondre le plus vite possible